

# Les ménages à faible revenu souffrent plus fortement de la crise

La dégradation du marché du travail et la hausse du chômage survenue à la suite de la crise économique de 2008 affectent les revenus des ménages et plus particulièrement celui des plus pauvres.

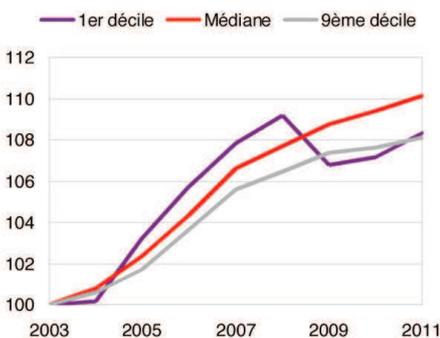
## La crise économique de 2008 a freiné la progression du revenu fiscal

Entre 2003 et 2007, le revenu fiscal médian par unité de consommation (cf. définitions) progresse de 1,6 % par an en Normandie (+1,4 % en France métropolitaine). Son rythme de progression ralentit ensuite de moitié entre 2007 et 2011. En 2011, le revenu fiscal médian des ménages s'élève à 18 550 euros annuels en Normandie, soit 670 euros de moins qu'en France métropolitaine.

Pour les 10 % de la population la plus pauvre, le revenu a progressé jusqu'en 2008 (Illustration 32). La crise économique entraîne une baisse de ce revenu en 2009, plus prononcée en Normandie (-2,2 %) qu'en France métropolitaine (-1,9 %). Cependant, durant les deux années suivantes, il se redresse légèrement en Normandie (+0,7 % par an) tandis qu'il reste quasi stable en France métropolitaine (+0,1 %). En 2011, le revenu fiscal des 10 % de la population normande la plus pauvre est inférieur à 7 280 euros annuels contre 6 920 euros en France métropolitaine.

## 32 Un ralentissement du rythme de progression du revenu fiscal depuis 2007

Évolution du revenu fiscal des ménages en Normandie de 2003 à 2011



Source : INSEE-DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages  
Note : Indice calculé sur les revenus en euros constants 2011

## 33 Les revenus progressent davantage dans le département de la Manche

Revenus annuels et évolutions annuelles moyennes calculées en euros constants 2011

	1 <sup>er</sup> décile		Revenu médian		9 <sup>ème</sup> décile	
	2011	Évolution annuelle moyenne 2008-2011	2011	Évolution annuelle moyenne 2007-2011	2011	Évolution annuelle moyenne 2007-2011
Calvados	7 660	0,0	18 830	0,9	35 460	0,5
Eure	7 740	-0,7	19 300	0,5	35 380	0,4
Manche	7 790	0,8	17 770	1,1	32 630	0,9
Orne	6 890	-0,2	17 300	0,7	31 340	0,5
Seine-Maritime	6 720	-0,7	18 710	0,8	35 500	0,7
<b>Normandie</b>	<b>7 280</b>	<b>-0,3</b>	<b>18 550</b>	<b>0,8</b>	<b>34 730</b>	<b>0,6</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>6 920</b>	<b>-0,5</b>	<b>19 220</b>	<b>0,7</b>	<b>38 960</b>	<b>0,7</b>

Source : INSEE-DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages  
Unités : euros, %

Note de lecture : en 2011 en Normandie, 10 % des ménages ont un revenu annuel par unité de consommation (UC) inférieur à 7 280 euros (1<sup>er</sup> décile), la moitié des ménages dispose d'un revenu annuel par UC inférieur 18 550 euros (revenu médian), 10 % des ménages ont un revenu annuel par UC supérieur à 34 730 euros (9<sup>e</sup> décile).

Les évolutions du revenu médian et du 9<sup>e</sup> décile sont calculées à partir de l'année 2007, avant le ralentissement de la progression de ces revenus. L'évolution du 1<sup>er</sup> décile est calculée à compter de l'année 2008, point le plus haut de ce revenu (cf illustration 32).

La population la plus aisée est aussi affectée par la crise économique. Toutefois, contrairement aux plus pauvres, son revenu ne diminue pas : le rythme de progression est freiné, passant de +1,4 % par an entre 2003 et 2007 à +0,6 % entre 2007 et 2011. Le revenu des 10 % de la population la plus riche est moins élevé en Normandie qu'en France métropolitaine. Sa progression, plus faible entre 2007 et 2011, accentue cet écart. En 2011, le revenu annuel des 10 % des ménages normands les plus aisés est supérieur à 34 730 euros soit 4 200 euros de moins qu'en France métropolitaine.

## Fortes disparités entre les départements normands

Les conséquences de la crise économique sur les revenus sont différentes selon les départements normands. L'Orne est le département le plus fragilisé tandis que le département de la Manche paraît plus épargné (Illustration 33).

Durant la période de récession, le frein à la progression du revenu fiscal médian est d'autant plus fort que ce revenu progressait peu avant cette date. C'est le cas des départements de l'Eure et de l'Orne. Néanmoins, la population euroise dispose du revenu médian le plus élevé en Normandie et, malgré sa faible progression, celui-ci reste supérieur à celui de la France métropolitaine. À l'in-

verse, la situation est plus préoccupante dans le département de l'Orne. Dans ce département, le revenu médian est le plus faible de la Normandie et l'écart à la France métropolitaine s'accroît, passant de -1 600 euros annuels en 2003 à -1 900 euros en 2011. Le revenu médian progresse le plus dans le département de la Manche, avant et après 2008.

Pour les 10 % les moins aisés, la baisse de revenu survenue en 2009 touche les populations des cinq départements normands, la population ornaise de cette tranche étant la plus touchée avec une diminution de revenu de 3,6 %.

Après 2009, ce revenu stagne dans l'Eure et la Seine-Maritime. Dans l'Orne et le Calvados, sa progression permet tout juste de retrouver le niveau de 2008 (en euros constants 2011). Dans le département de la Manche, la croissance, plus soutenue, (+4,9 %) permet une amélioration du revenu par rapport à 2008 (en euros constants).

En 2011, le revenu des 10 % de la population la plus pauvre reste le plus faible dans les départements de Seine-Maritime (6 720 euros annuels) et de l'Orne (6 890 euros annuels).

Les inégalités de revenus entre les plus riches et les plus pauvres s'accroissent dans les trois départements où le 1<sup>er</sup> décile a le moins augmenté : la Seine-Maritime, l'Orne

## 34 Le taux de pauvreté en hausse après 2008

Taux de pauvreté à 60 %

	2006	2008	2011
Calvados	12,5	12,0	13,2
Eure	11,0	10,8	12,3
Manche	13,3	12,7	13,4
Orne	14,3	13,8	15,4
Seine-Maritime	13,5	13,2	14,5
<b>Normandie</b>	<b>12,9</b>	<b>12,5</b>	<b>13,8</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>13,2</b>	<b>13,0</b>	<b>14,3</b>

Champ : ménages fiscaux (hors ménages en logement collectif et sans abri) dont le revenu déclaré est positif ou nul  
Source : Insee-DGI, revenus disponibles localisés  
Unité : %

et l'Eure. Dans ces départements, l'enrichissement des plus aisés est plus prononcé que celui des plus modestes. À l'inverse, les inégalités diminuent dans le Calvados et la Manche, départements dans lesquels l'évolution des revenus des plus pauvres a été plus importante que celle des plus riches.

## La pauvreté en hausse après 2008

Le taux de pauvreté, qui diminue entre 2006 et 2008, augmente entre 2008 et 2011 de 1,3 point en Normandie et de 1,2 point en France métropolitaine (Illustration 34). Globalement, la Normandie conserve toutefois un

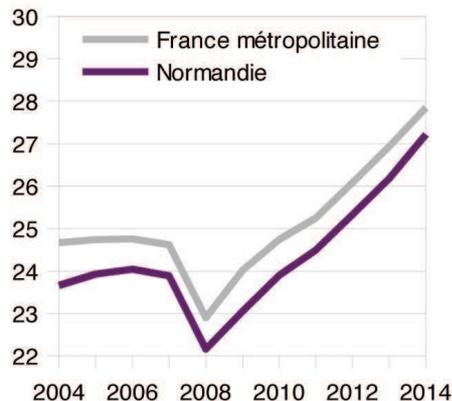
taux de pauvreté plus bas que celui de la France métropolitaine, avec 13,8 % de sa population vivant sous le seuil de pauvreté. Celui-ci s'établit à 977 euros mensuels en 2011. L'augmentation du taux de pauvreté est plus sensible dans les départements de l'Eure et de l'Orne. À l'opposé, la Manche est relativement préservée, avec une augmentation plus faible.

## Des revenus davantage socialisés

Le système social et fiscal atténue les effets de la crise économique sur la croissance des inégalités en versant un complément de revenu aux plus précaires. La part des allocataires des caisses d'allocations familiales (CAF) dont le revenu se compose majoritairement de prestations sociales reste relativement stable entre 2004 et 2007 (24 %), puis elle baisse en 2008 (22 %). Mais, depuis cette date, elle ne cesse d'augmenter pour atteindre 27 % en 2014 (Illustration 35). De même, la part de la population couverte par le revenu de solidarité active (RSA socle), qui diminue entre 2006 et 2008, s'accroît, passant de 3,6 % en 2008 à 5,5 % en 2014. Cette évolution est à mettre en lien avec la hausse des demandeurs d'emploi, particulièrement ceux arrivant en fin de droits et qui ont pour seule ressource le RSA.

## 35 Progression du nombre des ménages dont les prestations sociales sont majoritaires dans le revenu

Part des allocataires CAF dont les prestations sociales représentent plus de 50 % du revenu



Source : CAF

Unité : %

Cette montée de la précarité est plus marquée dans les départements de Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne, départements dans lesquels l'évolution du revenu des plus pauvres est la plus faible.